



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre la délinquance

Question au Gouvernement n° 1532

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Mme la présidente. La parole est à M. Jordan Guitton.

M. Jordan Guitton. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer. Je tiens d'abord à saluer le travail remarquable des forces de l'ordre, qui œuvrent chaque jour à la protection des Français. Le chaos sécuritaire s'accroît toujours plus, avec des chiffres vertigineux : en 2023, 1 000 agressions par jour. Le chaos sécuritaire tue jusqu'aux agriculteurs qui manifestent légitimement – je veux ici leur rendre hommage. La délinquance se répand jusqu'au plus petit des villages. Dans mon département, l'Aube, les cambriolages ont explosé de 200 % fin 2023. Il y a deux jours encore, un tabac se faisait braquer à Bar-sur-Aube, dans mon territoire.

Cette insécurité est un véritable fléau ; elle menace les Français qui travaillent chaque jour et se voient voler leurs biens et leur intimité. C'est le résultat de votre politique laxiste : Dupond-Moretti, Darmanin, même constat, même échec, rien ne change. En guise de remerciements, vous avez été reconduits dans vos ministères : c'est ce qu'on appelle la prime à l'incompétence ! *(M. François Cormier-Bouligeon s'exclame.)*

M. Stéphane Travert. C'est le café du commerce !

M. Erwan Balanant. Plus que trente secondes pour citer Marine Le Pen !

M. Jordan Guitton. Votre volonté politique est nulle. Combien d'individus sont trop vite relâchés et passent plus de jours à récidiver qu'en prison ? La peur doit changer de camp ! M. Darmanin dit aimer terminer le travail commencé, mais il n'a rien commencé. Les obligations de quitter le territoire français (OQTF) ? Elles sont neuf sur dix à ne pas être appliquées, ce qui nous met en danger – nous l'avons encore vu hier. La lutte contre les agressions ? Il s'en produit une toutes les quarante-quatre secondes. L'expulsion des clandestins ? Ils sont presque 1 million sur notre territoire, selon votre ministère.

M. Darmanin a trahi sa famille politique pour rejoindre le candidat du vide ; mais le vide, c'est l'ensemble de votre gouvernement.

M. Sylvain Maillard. C'est quoi, la question ?

M. Jordan Guitton. Ma question est simple : allez-vous enfin commencer quelque chose pour protéger les Français ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

M. François Cormier-Bouligeon. Vous avez oublié de citer la patronne !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement.

Mme Marie Lebec, ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement. Je vous prie d'excuser l'absence de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer, Gérald Darmanin.

Un député du groupe LR . Il est où ?

Mme Marie Lebec, ministre déléguée . Pour répondre à votre question, qui était, somme toute, une mise en accusation du Gouvernement, je rappellerai que dans votre département de l'Aube, la lutte contre les cambriolages - qui est une des priorités du ministre de l'intérieur et des outre-mer - s'est considérablement améliorée grâce à la mobilisation exceptionnelle des policiers, des gendarmes et des magistrats.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.)

M. Sylvain Maillard. Elle a raison !

Mme Marie Lebec, ministre déléguée . Grâce à cette mobilisation, nous avons réussi à inverser la tendance. Alors que la hausse des cambriolages était très forte en 2022, à 11 %, elle n'était plus que de 3 % l'année dernière. Surtout, les cambriolages ont diminué lors des derniers mois de l'année 2023 : leur nombre total était en baisse de 2 % par rapport au trimestre précédent. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe RN.*) Il faut reconnaître cet effort important aux policiers et aux gendarmes qui, dans les départements, ont bénéficié du plan national de sécurisation renforcée à compter de septembre 2022.

M. Aurélien Pradié. M. Riester était plus calme, un peu hautain mais plus calme !

Mme Marie Lebec, ministre déléguée . Les cambriolages sont en baisse, alors qu'ils avaient augmenté fortement en 2022. Quelques exemples emblématiques témoignent de cette lutte : moins 6 % dans les Bouches-du-Rhône, moins 14 % en Loire-Atlantique et moins 20 % dans le Rhône. Paris et sa petite couronne connaissent une baisse de 1 % ; c'est encore insuffisant, mais nous y travaillons.

J'en viens à votre département de l'Aube. Entre 2017 et 2022, les cambriolages de logements y ont diminué de 6 %. Cela a été rendu possible, entre autres facteurs, par la hausse de 4 % des effectifs de la direction départementale de la police nationale (DDPN) entre 2017 et 2023 – résultat des décisions prises dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur. Outre les actions visant à lutter plus efficacement contre les cambriolages, je tiens à mentionner le recrutement massif d'effectifs et la création de nouvelles unités de force mobile de gendarmerie. Les 239 brigades de gendarmerie permettront... *(Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice, dont le temps de parole est écoulé. – Applaudissements sur les bancs du groupe RE.)*

M. Sylvain Maillard. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à M. Jordan Guitton.

M. Jordan Guitton. Vous nous parlez d'une baisse de la hausse, madame la ministre ; en d'autres termes, la hausse continue ! Votre bilan est calamiteux en matière de sécurité. Les Français vous sanctionneront dans les urnes le 9 juin.

Données clés

Auteur : [M. Jordan Guitton](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1532

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement
Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 janvier 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2024